

PLAN STRATÉGIQUE 2015/2020

du ministère de la
Justice du Québec

Tableau synoptique



RESPECT | INTÉGRITÉ | ÉQUITÉ | ENGAGEMENT

Sa mission

Le ministère de la Justice du Québec a pour mission de favoriser la confiance des citoyens⁽¹⁾ en la justice et le respect des droits individuels et collectifs par le maintien au Québec :

- / d'un système de justice qui soit à la fois accessible et intègre;
- / de la primauté du droit.

Sa vision

Affirmer notre leadership de premier plan dans la transformation de la justice afin de la rendre plus accessible et plus performante.

Ses valeurs

Le respect, l'intégrité, l'équité et l'engagement.

1. Le mot « citoyen » comprend la population et les entreprises, le cas échéant.



Enjeu	Orientation	Axe	Objectif	Indicateur	Cible					
1. Un meilleur accès à la justice et au droit pour le citoyen	1. Promouvoir et favoriser l'accessibilité à la justice et au droit pour le citoyen	1.1 Les nouvelles formes de justice	1.1.1 Assurer un rôle actif dans l'élaboration et la promotion de solutions de rechange aux tribunaux, notamment des modes de prévention et de règlement des différends	Mise en œuvre d'une stratégie ministérielle sur le recours aux modes de prévention et de règlement des différends en matière civile et commerciale	Bilan annuel des activités réalisées					
				Taux d'utilisation des modes de prévention et de règlement des différends avant d'avoir recours aux tribunaux	/ 2015-2017 : Première mesure pour déterminer la cible au 31 mars 2020 / À partir de 2018-2020 : Mesure annuelle de la progression vers l'atteinte de la cible					
				Pourcentage de règlement des médiations civiles et commerciales réalisées par des médiateurs accrédités	/ 2015-2017 : Détermination d'une méthodologie de mesure / 2017-2018 : Première mesure et détermination de la cible au 31 mars 2020 / 2018-2020 : Mesure annuelle de la progression vers l'atteinte de la cible					
				Politique sur la prévention et le règlement des différends dans l'Administration gouvernementale	/ Élaboration de la politique d'ici le 31 mars 2016 / Bilan réalisé trois ans après l'adoption de la politique					
				Progression du nombre de contrevenants autochtones participant au programme de mesures de rechange en matière criminelle	Bilan réalisé trois ans après l'entrée en vigueur du programme					
				1.1.2 Offrir à des groupes cibles vivant des problématiques particulières comportant des enjeux juridiques un traitement mieux adapté à leur réalité, notamment les personnes âgées, les autochtones, les jeunes, les personnes victimes d'actes criminels, les personnes démunies, celles aux prises avec des problèmes de toxicomanie ainsi que celles aux prises avec des problèmes de santé mentale	Évaluation des retombées des initiatives réalisées	/ Au moins une initiative réalisée pour chacun des groupes cibles déterminés d'ici le 31 mars 2020 / Évaluation d'au moins une initiative réalisée d'ici le 31 mars 2020				
		1.2 L'adaptation du droit aux nouvelles réalités sociétales	1.2.1 Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de projets de réforme en matière de justice	1.2.1	Nombre et nature des projets de réforme élaborés en matière de justice	Annuellement				
						1.3 Une communication ciblée vers les citoyens	1.3.1 Améliorer l'accessibilité de l'information aux citoyens	Mise en application de lignes directrices visant l'utilisation d'un langage clair de façon à faciliter la compréhension des lois et des règlements par les citoyens	D'ici le 31 mars 2020	
									Proportion des régions administratives bénéficiant des services d'un centre de justice de proximité (CJP)	6 autres régions administratives bénéficiant des services d'un CJP d'ici le 31 mars 2020
									Taux de satisfaction des usagers des centres de justice de proximité	/ 2016-2017 : Première mesure et détermination des cibles / 2019-2020 : Deuxième mesure et vérification de l'atteinte des cibles
		1.4 La mesure de la confiance à l'égard du système de justice et de l'accès à la justice	1.4.1 Accroître la confiance des Québécois à l'égard du système de justice	1.4.1	Niveau de confiance des Québécois envers le système de justice	/ 2015-2016 : Première mesure et détermination des cibles / 2019-2020 : Deuxième mesure et vérification de l'atteinte des cibles				
						Perception des Québécois à l'égard de l'accès à la justice	/ 2015-2016 : Première mesure et détermination des cibles / 2019-2020 : Deuxième mesure et vérification de l'atteinte des cibles			
		2. Améliorer le fonctionnement du système judiciaire	2.1 La simplification de la procédure civile	2.1.1 Assurer la mise en application des nouvelles dispositions du Code de procédure civile et leur évaluation	Mise en application des nouvelles dispositions du Code de procédure civile	2015-2016 : 100 % des nouvelles dispositions mises en place				
						Nombre de nouvelles dispositions mises en application dont les retombées sont évaluées	2015-2020 : Au moins trois dispositions			
2.2 La modernisation des services de justice	2.2.1 Améliorer l'accessibilité, l'efficacité, l'efficience et la rapidité des services de justice					Réalisation des actions prévues au plan annuel de transformation de la justice concernant l'actualisation des services de justice	Bilan annuel des actions réalisées			
2.3 L'amélioration de la performance du fonctionnement du système	2.3.1 Accroître la performance relative du système judiciaire	2.3.1	Élaboration et mesure d'indicateurs clés de performance du fonctionnement du système de justice, notamment sur les délais en matières civile, pénale et criminelle	/ Premier trimestre 2016-2017 : Établissement des indicateurs clés / Dernier trimestre 2016-2017 : Première mesure pour déterminer des cibles / D'ici le 31 mars 2020 : Mesure annuelle de l'atteinte des cibles fixées						
				2.1 La simplification de la procédure civile	2.1.1 Assurer la mise en application des nouvelles dispositions du Code de procédure civile et leur évaluation	Mise en œuvre de la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie	Bilan annuel des principales réalisations associées aux initiatives soutenues financièrement en matière de lutte contre les stéréotypes sexuels et les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre			
2.2 La modernisation des services de justice	2.2.1 Améliorer l'accessibilité, l'efficacité, l'efficience et la rapidité des services de justice	2.2.1	Réalisation des actions prévues au plan annuel de transformation de la justice concernant l'actualisation des services de justice	2015-2020 : Au moins trois dispositions						
				2.3 L'amélioration de la performance du fonctionnement du système	2.3.1 Accroître la performance relative du système judiciaire	Élaboration et mesure d'indicateurs clés de performance du fonctionnement du système de justice, notamment sur les délais en matières civile, pénale et criminelle	/ Premier trimestre 2016-2017 : Établissement des indicateurs clés / Dernier trimestre 2016-2017 : Première mesure pour déterminer des cibles / D'ici le 31 mars 2020 : Mesure annuelle de l'atteinte des cibles fixées			
2. Une société juste et égalitaire pour toutes et tous	3. Promouvoir une société juste pour toutes et tous, quelles que soient l'orientation sexuelle ou l'identité de genre	3.1 Le renouvellement de l'intervention gouvernementale en matière d'égalité et la reconnaissance des inégalités et de la discrimination persistantes liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre	3.1.1 Réaliser de nouvelles avancées pour contrer toutes les formes de discrimination commises en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre	Progression des perceptions et des attitudes de la population québécoise à l'égard des réalités lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres	/ Au cours de la première année du plan : Première mesure et détermination des cibles / D'ici le 31 mars 2020 : Deuxième mesure et vérification de l'atteinte des cibles					
				3.1 Le renouvellement de l'intervention gouvernementale en matière d'égalité et la reconnaissance des inégalités et de la discrimination persistantes liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre	3.1.1 Réaliser de nouvelles avancées pour contrer toutes les formes de discrimination commises en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre	Mise en œuvre de la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie	Bilan annuel des principales réalisations associées aux initiatives soutenues financièrement en matière de lutte contre les stéréotypes sexuels et les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre			
3. Une organisation performante et collaboratrice favorisant l'innovation	4. Faire émerger une nouvelle culture organisationnelle qui favorise l'innovation, la mobilisation du personnel et l'application des principes de l'intelligence collective	4.1 Une gouvernance créatrice de valeurs	4.1.1 Favoriser la mise en place d'une gouvernance de niveau stratégique	Adoption d'un cadre de gouvernance ministériel	31 mars 2016					
				4.2 Les personnes au cœur de la performance organisationnelle	4.2.1 Favoriser la performance ministérielle, la mobilisation des personnes et l'émergence d'une nouvelle culture organisationnelle axée sur la collaboration	Mise en œuvre d'approches favorisant l'innovation dans la gestion et encourageant l'amélioration continue de nos façons de faire	Bilan annuel des actions réalisées			
		Réalisation de deux sondages sur le climat de travail	/ 2016-2017 : Premier sondage et détermination des cibles / 2019-2020 : Deuxième sondage et vérification de l'atteinte des cibles							
		4.3 La modernisation de l'administration des services juridiques et légistiques	4.3.1 Redéfinir une offre de services juridiques centrée sur le rôle de juriconsulte, de Procureur général et de notaire général du ministre de la Justice	4.3.1	Nombre de nouvelles ententes de service déployées chez les ministères clients	/ 2016-2017 : Révision de l'offre de services modèle / Déploiement d'une offre de services avec tous les ministères clients d'ici décembre 2017				
						Niveau de respect de l'offre de services	Décembre 2019 : Évaluation, auprès des directeurs des DAJ, du respect de l'offre de services et des retombées sur l'efficacité et l'efficience			
		4.3.2 Mettre en place des mesures en vue d'assurer une plus grande efficacité et efficience des activités légistiques	4.3.2	Nombre de mesures mises en place ayant fait l'objet d'une évaluation des retombées	/ Deux mesures mises en place d'ici le 31 mars 2017 / Deux mesures évaluées d'ici le 31 mars 2020					